

PALATINE PREMIERE

SICAV - Société d'Investissement à Capital Variable

Relevant de la directive 2009/65/CE

Rapport Annuel 2015/2016



PALATINE PREMIERE

SICAV - Société d'investissement à Capital Variable

OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE

OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CREANCE LIBELLES EN EURO

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

30/09/2016

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPC d'OPC** : inférieur à 10% de l'actif net

► **Objectif et politique d'investissement** :

La classification AMF est : Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

L'OPCVM recherche une performance proche ou supérieure au marché des emprunts d'état français de maturité de 5 à 7 ans sur l'horizon de placement recommandé de 2 ans. Il investit dans des obligations et des titres de créance d'états européens ou bénéficiant de leur garantie, sans contrainte de notation et de maturité. La répartition par pays varie selon les choix discrétionnaires de la gestion. La gestion pourra privilégier les titres de l'Etat français sur lesquels en fonction de ses choix tactiques, elle pourra investir ponctuellement ou non jusqu'à 100% de l'actif, et jusqu'à 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM et FIA.

L'indice EFFAS Bond Indices France GOVT 5-7 ans en euro est l'indicateur de comparaison a posteriori.

Le processus de gestion repose sur une analyse pragmatique des facteurs clés (variables économiques, marchés et facteurs techniques) de l'évolution des taux d'intérêt réels et de l'inflation.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre 0 et 9, en privilégiant une plage d'évolution comprise entre 3 et 7.

La gestion est active et la répartition des investissements varie selon les choix discrétionnaires de la gestion. L'OPCVM peut être investi à hauteur de 10% de l'actif net en titres de créances non libellés en euros et être ainsi pour tout ou partie de cette catégorie de titres exposé au risque de change.

Le Fonds pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture, pour ajuster l'exposition, ou en substitution d'une détention directe de titres.

Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30. Le rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 2 ans.

► **Profil de risque** :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation de la SICAV, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de taux : la SICAV peut, à tout moment, être totalement exposée au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque de crédit : la SICAV peut être totalement exposée au risque de crédit sur les émetteurs privés. L'émetteur d'un emprunt obligataire peut ne pas être en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu. Ce risque de dégradation de la situation d'un émetteur peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change : la SICAV peut être investie à hauteur de 10% de l'actif net en titres de créances non libellés en euros et être ainsi pour tout ou partie de cette catégorie de titres exposée au risque de change.

Risque de contrepartie : la SICAV pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de la SICAV.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

La BCE a eu un discours très accommodant lors de sa réunion de Septembre 2015. Différents membres de l'institution ont laissé entendre que la Banque centrale pouvait encore accroître son assouplissement quantitatif en cas de contagion du ralentissement mondial.

L'inflation est retournée en territoire négatif en Europe pour atteindre un rythme annuel de -0.1%.

Sur le mois, les rendements européens sont repartis à la baisse avec les craintes de ralentissement économique et de chute des prix des matières premières. Le rendement du taux 10 ans allemand est passé de 0.80% en début de mois à 0.55%. La partie courte de la courbe a renforcé sa position en territoire négatif et ce, jusqu'aux maturités 5 ans en Allemagne.

Afin de profiter de ce mouvement, nous sommes redevvenus sensibles par rapport à notre indice de référence sur la partie longue de la courbe.

En Décembre, un an après s'être lancée dans un programme de Quantitative Easing, la BCE a dévoilé le 2ème pan de sa politique ultra-accommodante.

Elle a diminué son taux de dépôt de 10 bps (de -20 bps à -30 bps), étendu la durée de son programme d'achats jusqu'en mars 2017 et inclus dans ses achats cibles les obligations émises par les collectivités locales et les régions. Ces diverses mesures ont toutefois déçu le marché qui avait anticipé un programme d'une autre ampleur.

Aux Etats-Unis, en revanche la Réserve Fédérale a relevé ses taux directeurs de 25 bps comme attendu (les nouvelles bornes étant +0.25% et +0.5%) marquant la première hausse depuis juin 2006 Outre Atlantique. La communication est restée très « accommodante », insistant sur le fait que l'ajustement monétaire serait graduel et que son action dépendra des données macroéconomiques. Le portefeuille a gardé en fin d'année une sensibilité proche de celle de son indice de référence dans un contexte de remontée de taux de la part de la Réserve Fédérale.

Le rendement 10 ans allemand s'est tendu sur le mois de 18 bps et a terminé l'année à + 63 bps. La partie courte de la courbe est restée, elle, bien ancrée en territoire négatif avec un 2 ans allemand clôturant l'année à -33 bps et un taux 5 ans à -4 bps malgré une remontée d'une dizaine de bps en Décembre sur ces parties de courbe.

Dans ce contexte, le portefeuille s'est légèrement déprécié.

Les marchés financiers ont connu en Janvier un début d'année particulièrement difficile sur fond de chute des cours du pétrole et de sorties de capitaux en Chine. Le baril de Brent a plongé en dessous de la barre des 28 \$/baril pour la première fois en plus de 10 ans. Devant les turbulences des marchés, les banquiers centraux du monde entier ont tenu des propos accommodants au cours du mois. La BCE a maintenu sa politique inchangée mais a précisé qu'elle pourrait prendre des mesures supplémentaires en mars, tandis que la BoJ a ajouté à son programme d'achat d'actifs un taux d'intérêt négatif. Enfin, tout en confirmant la robustesse du marché du travail aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale a mis l'accent sur les risques à la baisse que l'économie mondiale faisait peser sur la croissance.

Sans surprise, dans cet environnement, les rendements obligataires sont repartis à la baisse. Ainsi, le rendement 2 ans allemand a perdu 13 bps et a clôturé le mois de janvier à -0.48% tandis que le rendement 10 ans diminuait de 29 bps à 0.33%.

Les Etats-Unis, qui pourtant venaient d'amorcer un mouvement de remontée de leur taux directeur, ont évolué de manière similaire : le rendement 2 ans US a diminué de 26 bps (clôture à 0.77%) et le rendement US 10 ans a perdu 34 bps (clôture à 1.92%).

L'environnement économique étant moins favorable, les anticipations de hausses de taux aux Etats-Unis nous semblaient surestimées. Nous nous sommes par conséquent positionnés à l'achat sur des maturités courtes américaines.

En mars, la situation sur les marchés financiers mondiaux et la faiblesse des cours des matières premières, notamment du Brent, ont continué à inquiéter les grandes banques centrales à travers le monde.

Ainsi, lors de sa réunion de mars, la BCE a mis en place un nouvel arsenal de mesures dépassant les attentes du marché. Tout d'abord, l'Institution a abaissé de 5 pbs le taux de refinancement et le taux de prêt marginal (respectivement maintenant à 0% net 0.25%) et a diminué de 10 bps le taux de facilité de dépôt à -0.40%. Elle a augmenté le montant mensuel du programme d'achat d'actifs (QE) de 60 Mds € à 80 Mds € et mis en place un nouveau programme d'achat d'obligations d'entreprises débutant en juin 2016. Enfin, la Banque Centrale a lancé une nouvelle série d'opérations de refinancement à plus long terme (TLTRO II) avec la possibilité pour la BCE de prêter aux banques commerciales à taux négatif (jusqu'à -0.40%).

Dans ce contexte, les obligations des pays périphériques ont nettement surperformé les titres des pays core. En effet, les perspectives d'achats massifs de la part des banques centrales leur apportaient un soutien inexorable.

Le portefeuille est resté sensible par rapport à son indice de référence en Mars pour profiter de l'appréciation du marché obligataire.

Aux Etats-Unis, la réserve Fédérale a opté de nouveau, lors de sa réunion du 26 – 27 avril, pour un statu quo. Du côté des données macroéconomiques, les indices de confiance américains ont montré une amélioration notable aussi bien du côté manufacturier que non manufacturier. En revanche, le PIB du 1er trimestre s'est révélé décevant, en hausse de tout juste 0.5% en rythme annualisé.

La publication des données macroéconomiques aux Etats-Unis étant plus favorable, nous avons pris nos bénéfices en milieu de mois sur notre achat d'obligations américaines dans l'anticipation de remontée des taux locaux. Ceux-ci ont en effet rebondi depuis notre vente, le rendement US 10 ans reprenant 10 bps de 1.72% mi Avril à 1.82% au 30 Avril.

Les marchés financiers ont subi au début de l'été une onde de choc suite à l'annonce d'un « Brexit surprise » au matin du 24 juin. Les Britanniques ont choisi en effet de quitter l'UE à 51.9% des voix contre 48.1% avec un taux de participation de 72.2%. Le Premier Ministre Davis Cameron a par conséquent démissionné.

Les membres du FOMC ont adopté un ton plus accommodant et leur prévision de remontée de taux a été revue à la baisse. Le Brexit et ses effets sur les marchés financiers leur a donné une raison supplémentaire de rester prudents avec le rythme de remontée de leur taux directeur.

Au sein de la zone Euro, en Juin, la Banque centrale a commencé son programme d'achat de dettes Corporate de type Investment Grade. Bien qu'anticipé par les marchés, la mise en pratique de cette mesure a eu des répercussions réelles sur les rendements européens. Ainsi, les taux allemands ont diminué. Le taux 2 ans a terminé le mois à -66 bps, le taux 10 ans à -13bps et le taux 30 ans à + 38 bps.

Malgré un portage peu attractif, le contexte restait favorable aux titres obligataires. Nous avons par conséquent augmenté la sensibilité du portefeuille par rapport à celle de son indice de référence. Nous nous sommes positionnés en aplatissement de courbe à court terme car les investisseurs « remontaient » sur la courbe pour obtenir un portage acceptable.

Le discours de la Présidente de la Réserve Fédérale américaine, lors de la réunion de Jackson Hole, a renforcé la probabilité d'un resserrement monétaire à court terme. Janet Yellen a néanmoins continué à tenir des propos accommodants sur le long terme, évoquant un taux d'intérêt réel neutre bien plus bas que par le passé. Au cours de l'été, le chômage aux Etats Unis a de nouveau légèrement diminué pour atteindre 4.9%. La déception Outre-Atlantique est venue des indicateurs d'activités ISM manufacturier et non manufacturier qui ont marqué le pas au cours de l'été.

Le second évènement marquant de l'été a été la décision de la Banque Centrale d'Angleterre de baisser ses taux d'intérêt à un nouveau point bas de 0.25% et de renouer avec son programme d'assouplissement quantitatif, comportant notamment des achats d'entreprises.

Le portefeuille a par conséquent gardé une sensibilité supérieure à celle de son indice pendant l'été pour profiter de la faiblesse des rendements européens.

Lors de sa réunion monétaire de Septembre, la Réserve Fédérale a laissé ses taux inchangés. Toutefois, l'indication dans sa déclaration que « les risques concernant les perspectives économiques semblent globalement équilibrés » a marqué un nouveau pas vers le relèvement des taux des Fed Funds en fin d'année. Il est peu probable que ce changement ait lieu en Novembre car les élections américaines se tiendront pendant cette période. Une potentielle hausse des taux interviendrait donc, au mieux, au mois de décembre.

Au Japon, la Banque Centrale a également laissé inchangé le cadre général de sa politique. Elle a en effet maintenu le taux d'intérêt négatif de -0.1% qu'elle applique aux comptes courants détenus par les institutions financières japonaises et le montant total des actifs qu'elle rachète. Toutefois, elle a introduit une nouvelle mesure destinée à contrôler les taux à long terme, avec un nouveau programme de gestion de la courbe des taux consistant à maintenir autour de 0% les rendements à long terme du Trésor Japonais. La Banque du Japon maintient également son engagement d'atteindre et même de dépasser l'objectif de stabilité des prix à 2%.

Enfin, la Banque Centrale Européenne a maintenu elle aussi son statu quo monétaire au cours du mois et poursuit son programme d'achat dans le cadre du quantitative easing. L'inflation reste faible en zone Euro (0.4% en rythme annuel). Ce contexte laisse supposer que la politique monétaire de la BCE ne devrait pas être modifiée dans les prochains mois.

En Septembre, les rendements obligataires sont restés bas. Le taux 2 ans allemand a terminé le mois à -0.68% et le taux 10 ans à -0.12%. Le potentiel d'appréciation des titres obligataires nous semblant dorénavant faible, nous avons diminué l'exposition au risque de taux du portefeuille sur la partie longue de la courbe.

Sur l'exercice, la SICAV réalise une performance de **+3,64%** alors que son indice de référence (EFFAS Bond Indices France GOVT 5-7 ans) progresse de **+4,44%**.

Les performances passées de la SICAV ne préjugent pas de ses performances futures.

- III - Information sur les techniques de gestion de portefeuille

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2015/2016, la SICAV n'a pas eu recours à ces techniques.

- IV - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

Exercice des droits de vote :

La société de gestion n'exerce pas de droit de vote dans le cadre de la gestion de cet OPCVM Obligataire.

Commission de mouvements :

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Confidentialité
- Qualité de l'exécution
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité des analyses
- Qualité du back – office
- Qualité du conseil
- Traitement des litiges
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management www.palatine-am.com rubrique ISR.

PALATINE PREMIERE prend en compte les critères ESG.

Palatine Asset Management, société de gestion de l'OPCVM, adhère au code de transparence AFG-FIR.

Ce code et le processus de gestion ISR sont consultables sur le site internet de Palatine AM à la page <http://www.palatine-am.com/isr/demarche-isr/>

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Mention sur les rémunérations :

Pour l'exercice 2015, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (27 personnes) représente 2 550 K€, et se décompose pour 2 186 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 364 K€ au titre des rémunérations variables.

Le montant agrégé des rémunérations de la société de gestion représente 804 K€ versé aux cadres supérieurs et 1 746 K€ versé aux autres membres du personnel.

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, les intérêts du client, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe, partage de l'information, participation à la réussite collective, transparence, capacité à nouer une relation de confiance avec les clients et prospects.

Egalement, la rémunération variable peut être modifiée selon le risque pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes semestrielles ou annuelles de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable.

Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Aucune rémunération n'est versée par le FIA, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

Il est précisé que le montant des rémunérations variables est limité à 100% du salaire fixe et est plafonné annuellement à 100 K€. Dans ce cadre, aucun différé de paiement ne dépasse 6 mois.

- V – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Code ISIN	Libellé du titre	Sens	Date	Quantité	Montant(€)
FR0011059088	OAT 3.25% 25/10/21	Achat d'obligations	14/12/2015	2500000	2 959 594
FR0011962398	OAT 1.75% 25/11/24	Vente d'obligations	14/12/2015	2500000	2 722 160
IE00B4S3JD47	TREASURY 3.9% 20/03/23	Vente d'obligations	28/01/2016	105000000	1 334 430
FR0011486067	OAT 1.75% 25/05/23	Achat d'obligations	02/02/2016	1000000	1 123 153
FR0011486067	OAT 1.75% 25/05/23	Achat d'obligations	28/01/2016	1000000	1 116 789
IT0005028003	BTP 2.15% 15/12/21	Vente d'obligations	04/02/2016	700	759 004
FR0013131877	OAT 0.5% 25/05/26	Achat d'obligations	29/03/2016	500000	502 854
IT0004361041	BTP 4.5% 01/08/18	Vente d'obligations	05/04/2016	425	472 765
IT0004361041	BTP 4.5% 01/08/18	Vente d'obligations	01/07/2016	175	195 036
IT0004361041	BTP 4.5% 01/08/18	Vente d'obligations	07/04/2016	150	166 816

- VI - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 30/09/2016 : - OPCVM = néant

- VII - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

PALATINE PREMIERE

Société d'Investissement à Capital Variable

42, rue d'Anjou

75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2016

PALATINE PREMIERE

Société d'Investissement à Capital Variable

42, rue d'Anjou
75008 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée , nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SICAV PALATINE PREMIERE établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

PALATINE PREMIERE

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

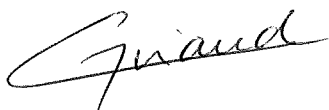
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 9 novembre 2016

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

BILAN ACTIF AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016	30/09/2015
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	11 660 310,95	11 943 430,83
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	11 653 050,95	11 527 007,83
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	11 653 050,95	11 527 007,83
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	408 528,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	408 528,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	7 260,00	7 895,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 260,00	7 895,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	9 379,80	32 290,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	9 379,80	32 290,00
Comptes financiers	168 050,22	265 667,38
Liquidités	168 050,22	265 667,38
Total de l'actif	11 837 740,97	12 241 388,21

BILAN PASSIF AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016	30/09/2015
Capitaux propres		
Capital	11 409 123,60	11 893 045,29
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	170 789,54	12 264,74
Résultat de l'exercice (a, b)	233 628,07	322 657,00
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	11 813 541,21	12 227 967,03
Instruments financiers	7 260,00	7 895,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	7 260,00	7 895,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 260,00	7 895,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	16 939,76	5 526,18
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	16 939,76	5 526,18
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	11 837 740,97	12 241 388,21

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016	30/09/2015
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBL BUN 1216	497 100,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR EUREX BUXL3 1215	0,00	467 220,00
EUR EUREX EUROB 1215	0,00	624 760,00
XEUR FGBM BOBL Z6	2 113 440,00	0,00
XEUR FGBS SCH 1216	448 540,00	0,00
XEUR FGBS SCHATZ Z5	0,00	779 450,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016	30/09/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,28
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	308 910,00	698 127,14
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	308 910,00	698 127,42
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	705,81	364,21
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	705,81	364,21
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	308 204,19	697 763,21
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	67 531,95	141 356,36
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	240 672,24	556 406,85
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-7 044,17	-233 749,85
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	233 628,07	322 657,00

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Comme indiqué dans la note de présentation de l'ANC, la terminologie et la répartition de la rubrique OPC à l'actif du bilan ont été modifiées comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique « OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT ».
- La sous-rubrique « Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC cotés ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC non cotés ».
- La sous-rubrique « Autres organismes non européens » a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net hors OPC.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,57 % TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Action
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016	30/09/2015
Actif net en début d'exercice	12 227 967,03	25 889 215,63
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	233 741,31	386 757,86
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 076 041,90	-14 021 480,39
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	88 058,10	594 695,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-28 239,41	-729 358,27
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	148 721,99	769 233,62
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-30 371,16	-678 382,07
Frais de transactions	-652,10	-2 318,50
Différences de change	-350,06	82 453,41
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	14 180,17	-608 351,22
Différence d'estimation exercice N	118 352,67	104 172,50
Différence d'estimation exercice N-1	-104 172,50	-712 523,72
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-4 145,00	-10 905,00
Différence d'estimation exercice N	3 750,00	7 895,00
Différence d'estimation exercice N-1	-7 895,00	-18 800,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	240 672,24	556 406,85
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	11 813 541,21	12 227 967,03

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 653 050,95	98,64
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	11 653 050,95	98,64
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Taux	497 100,00	4,21
TOTAL Opérations de couverture	497 100,00	4,21
Autres opérations		
Taux	2 561 980,00	21,69
TOTAL Autres opérations	2 561 980,00	21,69

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	11 653 050,95	98,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 050,22	1,42
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	497 100,00	4,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	2 561 980,00	21,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	2 448 576,80	20,73	3 018 025,69	25,55	6 186 448,46	52,37
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	168 050,22	1,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	497 100,00	4,21
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	448 540,00	3,80	2 113 440,00	17,89	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		CHF		JPY		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	55 657,15	0,47	80,86	0,00	4,39	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2016
Créances	
Dépôts de garantie en espèces	9 379,80
Total des créances	9 379,80
Dettes	
Frais de gestion	16 939,76
Total des dettes	16 939,76

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En actions	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	311,189	233 741,31
Actions rachetées durant l'exercice	-1 435,581	-1 076 041,90
Solde net des souscriptions/rachats	-1 124,392	-842 300,59

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	30/09/2016
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	67 531,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,56
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-0,01

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2016	30/09/2015
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	233 628,07	322 657,00
Total	233 628,07	322 657,00

	30/09/2016	30/09/2015
PALATINE PREMIERE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	233 628,07	322 657,00
Total	233 628,07	322 657,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2016	30/09/2015
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	170 789,54	12 264,74
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	170 789,54	12 264,74

	30/09/2016	30/09/2015
PALATINE PREMIERE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	170 789,54	12 264,74
Total	170 789,54	12 264,74

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	28/09/2012	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016
Actif net en EUR	26 793 395,07	26 058 008,13	25 889 215,63	12 227 967,03	11 813 541,21
Nombre de titres	39 298,172	37 966,274	35 263,959	16 580,711	15 456,319
Valeur liquidative unitaire en EUR	681,79	686,34	734,15	737,48	764,31
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	25,62	0,73	11,04
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	6,38	15,54	12,02	19,45	15,11

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AUTRICHE				
ASFINAG 4.375% 08/07/19 EMTN	EUR	2 000 000	2 284 835,89	19,34
TOTAL AUTRICHE			2 284 835,89	19,34
FRANCE				
E.ETAT 6%94-25 OAT	EUR	1 000	1 603,56	0,01
FRAN GOVE BON 0.5% 25-05-26	EUR	500 000	519 314,11	4,40
FRANCE 1.75% 25/05/2023	EUR	2 000 000	2 287 017,53	19,36
OAT 3.25% 25/10/2021	EUR	2 500 000	3 048 738,11	25,80
OAT 3.75% 25/10/19	EUR	1 600 000	1 871 021,38	15,84
TOTAL FRANCE			7 727 694,69	65,41
ITALIE				
ITALIE 2.15% 15/12/21	EUR	300 000	329 775,15	2,79
ITALIE 4 1/2 2018	EUR	150 000	163 740,91	1,39
ITALIE 4.25%09-010320	EUR	1 000 000	1 147 004,31	9,71
TOTAL ITALIE			1 640 520,37	13,89
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			11 653 050,95	98,64
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			11 653 050,95	98,64
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
XEUR FGBL BUN 1216	EUR	-3	-3 510,00	-0,03
XEUR FGBM BOBL Z6	EUR	16	6 880,00	0,06
XEUR FGBS SCH 1216	EUR	4	380,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			3 750,00	0,03
TOTAL Engagements à terme fermes			3 750,00	0,03
TOTAL Instruments financiers à terme			3 750,00	0,03
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	-3 750	-3 750,00	-0,03
TOTAL Appel de marge			-3 750,00	-0,03
Créances			9 379,80	0,08
Dettes			-16 939,76	-0,14
Comptes financiers			168 050,22	1,42
Actif net			11 813 541,21	100,00

PALATINE PREMIERE	EUR	15 456,319	764,31	
-------------------	-----	------------	--------	--

PALATINE PREMIERE

Société d'Investissement à Capital Variable
à compartiments

42, rue d'Anjou
75008 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 septembre 2016

PALATINE PREMIERE

Société d'Investissement à Capital Variable
à compartiments

42, rue d'Anjou
75008 Paris

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

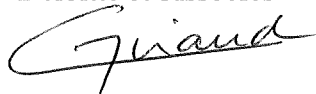
CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly-sur-Seine, le 9 novembre 2016

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD